



Agence française
d'expertise technique internationale



Fonds fiduciaire de l'Union européenne
pour la République centrafricaine

Projet pilote de Redéploiement des services déconcentrés, de Renforcement de la cohésion sociale et de Relèvement précoce en Centrafrique (Projet « 3R »)



RÉSUMÉ DU RAPPORT GLOBAL DE LA PHASE I (DIAGNOSTIC)

Remerciements

- Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération
- Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration du Territoire
- Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux
- Ministre des Affaires sociales et de la Réconciliation nationale
- Préfets de la Mambere-Kadei, de la Haute-Kotto, du Mbomou et de la Ouaka
- Sous-préfets, députés, présidents des délégations spéciales de Bambari, Bangassou, Berberati et Bria
- Roi de Bangassou
- Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour la République centrafricaine « Bèkou »
- Ambassade de France en République centrafricaine
- Agences, Fonds et Programmes du système des Nations Unies
- MINUSCA
- ONG nationales et internationales
- Organisations de la société civile
- Leaders religieux
- Leaders communautaires
- Organisation des Femmes Centrafricaines (OFCA)
- La Jeunesse
- Les opérateurs économiques



Le fonds « Bêkou » est le fonds fiduciaire de l'Union européenne pour la République centrafricaine. Il a été conçu pour élargir la palette d'outils du système d'aide européen, afin de développer ensemble une méthode novatrice pour répondre aux crises qui permette à la fois de mobiliser différentes sources de financement au sein de l'UE et de recueillir des contributions tant des Etats membres que de donateurs de pays tiers. Le Fonds Bêkou, doté d'un montant de 136 millions d'euros, appuie le Gouvernement et les Centrafricains notamment dans l'accès aux services essentiels, la relance économique, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la réconciliation et la promotion des femmes. Depuis sa création en juillet 2014, le Fonds Bêkou a déjà bénéficié à plus de 500,000 Centrafricains et Centrafricaines.

<http://capacity4dev.ec.europa.eu/trust-fund-bekou/dashboard>



Expertise France est l'agence publique de la coopération technique internationale française. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires : gouvernance démocratique, économique et financière ; stabilité des pays en situation de crise / post-crise et sécurité ; lutte contre le dérèglement climatique et développement urbain durable ; renforcement des systèmes de santé, protection sociale et emploi. Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d'ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, de mobilisation de l'expertise technique ainsi qu'une fonction d'ensemblage de projets faisant intervenir de l'expertise publique et des savoir-faire privés. Avec un volume d'activité de 115 millions d'euros, plus de 400 projets en portefeuille dans 80 pays, et 63 000 jours d'expertise délivrés en 2015, Expertise France inscrit son action dans le cadre de la politique de solidarité, d'influence et de diplomatie économique de la France.

www.expertisefrance.fr

TABLE DES MATIERES

Résumé	3
I. Contexte et justification.....	7
A. Contexte national	7
B. Le projet-pilote « 3R ».....	7
II. Objectifs de la Phase I.....	11
A. Objectif général	11
B. Objectifs spécifiques	11
1. Activité 1.1 : Cartographie des autorités et des acteurs locaux	11
2. Activité 1.2 : Identification et renforcement de partenaires locaux de mise en œuvre	11
3. Activité 1.3 : Rédaction d'un plan d'action détaillé	11
III. Synthèse et recommandations.....	13
A. Berberati.....	13
1. De la nécessité du projet	13
2. Synergie des actions en cours ou à venir.....	13
3. Faisabilité (Accessibilité et sécurité).....	14
B. Bangassou.....	14
1. De la nécessité du projet	14
2. Synergie des actions en cours ou à venir.....	15
3. Faisabilité (Accessibilité et sécurité).....	15
C. Bambari	15
1. De la nécessité du projet	15
2. Synergie des actions en cours ou à venir.....	16
3. Faisabilité (Accessibilité et sécurité).....	16
D. Bria	16
1. Nécessité du projet.....	16
2. Synergie des actions en cours ou à venir.....	17
3. Faisabilité (Accessibilité et sécurité).....	17
E. Classement recommandé	18

RESUME

Le projet pilote « 3R » vise, sur deux territoires, à appuyer le redéploiement des autorités locales, le renforcement de la concertation, de la justice et des médias locaux ainsi que la relance socio-économique, dans une approche transversale et participative. Il est mis en œuvre en trois (3) phases dont la phase I (Diagnostic), la phase II (Stabilisation) et la phase III (Relèvement) sur trente mois.

Après le premier Comité de Pilotage du 1^{er} juillet 2016, les activités de la Phase I se sont déroulées du 19 juillet au 12 novembre 2016 dans quatre localités (Berberati, Bangassou, Bambari et Bria). Dix-sept missions de terrain ont été conduites par les équipes du projet « 3R » et celles des partenaires techniques durant des séjours allant de sept à dix-huit jours par localité. Plus de quatre cent quatre-vingt personnes ont été contactées, soit individuellement, soit en focus groupes. Cette phase avait pour objectif d'établir un état des lieux des enjeux et une cartographie des acteurs dans les régions ciblées et visitées.

Cette cartographie présente un panorama social et administratif hétérogène avec plusieurs types et niveaux de compétences et de fonctions. Elle comprend les acteurs étatiques (services déconcentrés administratifs, judiciaires, techniques, etc.), les acteurs de la société civile locale et internationale, les institutions internationales et plusieurs autres acteurs formels et/ou non conventionnels (les autorités traditionnelles par exemple).

L'analyse des besoins du « Redéploiement des services déconcentrés et des autorités locales » se structure en trois domaines avec pour chacun une problématique centrale. Il s'agit de :

- **Gouvernance locale** (la coordination locale des activités est faible) : Les ordonnances n°88.005 et n°88.006 du 12 février 1988 constituent le seul cadre réglementaire dans le domaine de l'organisation des collectivités territoriales et circonscriptions administratives. Elles sont caduques et non applicables dans le contexte actuel.
- **Cadre et Conditions de travail** (le cadre et les conditions sont précaires) : Les bâtiments sont en mauvais état et offrent des faibles capacités d'accueil. Les matériels et moyens logistiques manquent dans les services.
- **Compétences et capacités des services et du personnel** : les ressources financières, matérielles et techniques font manifestement défaut. Les ressources humaines quant à elle ont un degré de compétence, d'efficacité et de motivation insuffisant.

Cette situation a pour conséquences, entre autres, la faible délivrance des services sociaux de base. Les solutions proposées portent sur le renforcement de la gouvernance locale par l'adoption d'un cadre réglementaire plus adapté (Code des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives), l'amélioration du cadre et des conditions de travail et le renforcement des capacités des services et du personnel au plan technique, matériel et logistique.

Le redéploiement des fonctionnaires et agents de l'état sera durable avec la prise de mesures et dispositions urgentes en vue de l'amélioration des conditions sécuritaires (réalisation du DDRR et renforcement des forces de sécurité intérieure).

L'activité économique repose en général sur l'agriculture, l'élevage, le transport, le commerce et l'artisanat. L'exploitation minière se fait dans l'opacité, voire même dans la clandestinité. L'activité économique locale, quelle qu'elle soit, n'est pas promue dans un cadre formel. Les services et structures d'appui et d'encadrement sont absents ou ont des capacités techniques insuffisantes pour traiter efficacement la demande locale. En conséquence, le nombre de personnes sans activité, sans emploi et donc sans ressources est en constante augmentation.

De façon générale, les contraintes des secteurs (agriculture, élevage, commerce, transport, artisanat) sont autant systémiques (Problèmes de suivi et encadrement des acteurs, d'employabilité dans les secteurs, de bancarisation des activités, de formulation de la demande, de formalisation des entités, de financement, etc.) que conjoncturelles (Insécurité, accès aux intrants, débouchés, appui-conseil, formation des exploitants, etc.).

Les axes prioritaires pour favoriser la relance économique portent sur le renforcement des services publics d'encadrement et d'accompagnement des activités socio-économiques, des structures en charge de la mise en œuvre de politique du gouvernement en matière de formation et d'insertion des jeunes et de l'appui au développement des activités agricoles, notamment celles des associations et organisations à assises communautaires et des groupes spécifiques.

L'état des lieux sur le volet « Justice » fait apparaître diverses situations selon les villes considérées. A Berberati et à Bangassou, les dispositifs de justice sont hétérogènes : certains sont anciens et d'autres plus récents, certains sont étatiques et d'autres communautaires. A Bambari, en dépit de la présence d'acteurs de la Justice, le contrôle de l'Etat sur le territoire est limité. Les groupes armés disposent de leurs propres mécanismes de résolution des conflits. A Briä, les mécanismes locaux de résolution des conflits sont récents mais ont suffisamment d'emprise sur les acteurs locaux y compris les groupes armés. Dans toutes les localités, les différents types de mécanismes ont besoin d'être renforcés.

Les recommandations, formulées à cet effet, visent notamment à faciliter la coordination, la coopération et l'échange d'informations entre les différents acteurs de la justice, à sensibiliser les mécanismes non étatiques sur l'importance des droits dans certains processus de résolution des litiges, à former les acteurs de la justice sur certaines bases du droit (droits fondamentaux, distinction entre les affaires civiles et les affaires pénales, par exemple).

De l'état des lieux sur le volet « Média » il ressort que si les radios émettent quotidiennement dans les villes du projet, elles ont été très touchées par la crise de 2013. Les besoins matériels (en équipements, en énergie, en moyens de déplacement, matériels de production et de diffusion, etc.) sont importants. Les faiblesses constatées portent sur le nombre et les compétences des ressources humaines (absence de formation initiale, formations trop courtes ou non régulières, maîtrise insuffisante de certaines thématiques, rotation trop importante, gestion insuffisante, etc.).

Les propositions visent à répondre aux problématiques identifiées et portent sur :

- La contribution au budget de fonctionnement des radios et un appui matériel ;
- La formation (fondamentaux du journalisme, production de magazines sur des thématiques jugées prioritaires) ;
- Un appui à la gouvernance et la viabilité économiques des radios ;
- L'extension des zones de diffusions ;
- Le renforcement de l'Association des radios communautaires de Centrafrique (ARC Centrafrique).

Le volet « cohésion sociale » a été traité sous l'angle des dynamiques du conflit. L'un des constats est que les principaux facteurs de division sociale - à savoir les groupes armés Seleka et anti-balaka - sont apparus comme des éléments externes aux communes étudiées. Cependant, dans certaines communes (notamment à Berberati et à Bangassou) l'avènement des groupes armés a contribué à opposer des habitants « musulmans » (ceux enclins à collaborer avec la Seleka) aux autres habitants.

A Berberati et à Bangassou, cette modification des équilibres locaux s'est traduite par une tendance à classer les habitants de la ville selon leur appartenance confessionnelle. A Bambari et à Bria, le fait que l'un des groupes armés comprenne une grande part de combattants Peuls a eu pour conséquence une stigmatisation forte des éleveurs ayant la même appartenance socio-ethnique. Face à ces menaces externes de division, les sociétés locales ont montré une certaine capacité de résilience.

Les préconisations relatives à la cohésion sociale ont été axées autour de trois grandes orientations :

- Intervenir pour atténuer les conséquences de la crise, à savoir, d'une part, accompagner les sociétés locales dans le dépassement des traumatismes individuels et collectifs laissés par les groupes armés, et, d'autre part, limiter la stigmatisation dont sont notamment victimes les « musulmans » et les « Peuls » ;
- Renforcer les capacités de résilience des sociétés locales, en mettant mieux en évidence les métissages locaux, en luttant contre les rumeurs, ou encore en renforçant les capacités d'actions des acteurs « tiers » (qui symbolisent et interviennent au nom de l'intérêt général) ;
- Développer des actions en rapport avec deux causes de la crise : les disparités régionales et la forte proportion de jeunes désœuvrés.

En définitive, les critères objectifs et opérationnels suivants ont été définis :

- La nécessité du projet au regard de ses différents enjeux ;
- La synergie des actions en cours ou à venir ;
- La faisabilité.

Sur la base de ces trois critères, l'équipe projet propose de retenir les régions de Berberati et de Bria comme les zones de mise en œuvre du projet pilote « 3R ».

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

A. CONTEXTE NATIONAL

Entre 2012 et 2013, la République centrafricaine (RCA) a connu une crise humanitaire sans précédent, causant la mort de milliers de personnes et forçant de nombreux déplacements de population, déplacés internes comme réfugiés. A ce jour, ce pays de 4,6 millions d'habitants secoué par diverses crises politico-militaires depuis son indépendance en 1960 peine à être stabilisé.

La prise du pouvoir par la coalition rebelle Seleka, le 24 mars 2013, et l'émergence, en réaction, du mouvement anti-balaka, se sont accompagnées d'une grave dégradation des conditions sécuritaires et humanitaires et d'une désorganisation profonde de l'économie nationale (agriculture vivrière, bois, or, diamant...). Depuis décembre 2013, plus de 400 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et vivent dans des conditions précaires. Plus de 450 000 Centrafricains sont réfugiés dans les pays voisins (Tchad, Cameroun, RDC). L'importante porosité des frontières étatiques facilite en outre la circulation de marchandises, de personnes et d'armes entre les États, accentuant également la déstabilisation de la région.

Le Forum de Bangui, qui s'est achevé le 11 mai 2015, était une étape importante de la phase de transition en RCA. Les conclusions du Forum ont notamment porté sur le calendrier électoral et l'amorce du processus de réconciliation entre les parties belligérantes avant d'engager le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).

Les élections qui se sont tenues en décembre 2015, puis début 2016, ont porté au pouvoir Faustin Archange Touadera, investi Président de la République, Chef de l'Etat, le 30 mars dernier. Simplicie Sarandji a été nommé Premier ministre, Chef du Gouvernement, et la composition du nouveau gouvernement centrafricain, quant à elle, a été officialisée le 11 avril 2016. L'Assemblée nationale a pu se mettre en place.

B. LE PROJET-PILOTE « 3R »

Pour accompagner la RCA et notamment le gouvernement nouvellement mis en place, pour faire face aux besoins les plus immédiats afin d'assurer une paix durable et la reprise du développement économique et social, Expertise France, l'agence française d'expertise technique internationale, conduit un projet pilote de **Redéploiement des services déconcentrés, Renforcement de la cohésion sociale et Relèvement précoce** (« 3R ») en Centrafrique. Ce projet d'une durée de 30 mois et d'un budget de 3,7 millions d'euros est financé par le fonds fiduciaire de l'Union européenne pour la République centrafricaine « Bêkou »

L'objectif général du projet pilote « 3R » est de favoriser la stabilisation et le relèvement précoce de la société centrafricaine en renforçant les capacités locales et le dialogue à court et moyen termes sur deux régions. Il ne s'agit pas d'un projet à but humanitaire. Le projet pilote « 3R » vise, sur 2 régions, à appuyer le redéploiement des autorités locales, le

renforcement de la concertation, de la justice et des médias locaux ainsi que la relance socio-économique, dans une approche transversale et participative. Les 2 régions d'intervention seront définitivement identifiées et validées lors d'une réunion du comité de pilotage à l'issue de la présentation de ce rapport et avant le lancement de la phase II du projet.

Ce projet pilote inclusif et multisectoriel vise à couvrir principalement les questions de gouvernance à travers une approche territoriale, ciblée sur deux régions. Le projet soutiendra les efforts mis en œuvre par l'Etat pour le redéploiement de son administration sur le territoire national. Il appuiera les mécanismes de médiation et l'accès des populations au droit, dans l'optique de renforcer la gouvernance locale et l'échange entre les différentes parties prenantes en vue de contribuer à rétablir la confiance des communautés. Il impliquera en outre les structures participatives au niveau communautaire afin de renforcer le rôle de la société civile dans la réconciliation des communautés. Il les aidera ainsi à renforcer leurs capacités à travers la fourniture de services de base et la relance de l'activité économique en soutenant des micro-projets de développement local.

La mise en œuvre du projet se fait en trois phases distinctes :

- Phase I « Diagnostic » : Cartographie des acteurs et renforcement des partenaires locaux ;
- Phase II « Stabilisation » : Redéploiement des autorités locales et renforcement des cadres de concertation locaux ;
- Phase III « Relèvement » : Restauration des services locaux de base et relance économique locale.

Le projet pilote « 3R » n'a démarré qu'après la période électorale et la composition du nouveau gouvernement centrafricain. Une mission d'Expertise France à Bangui a été organisée en mai et a permis de présenter le projet aux autorités centrafricaines et de solliciter l'implication des nouveaux ministères concernés. Une unité de gestion du projet (UGP) a été créée en juin et est basée à Bangui. Elle est dirigée par un coordonnateur de projet dont l'un de ses rôles est d'assurer le lien entre les autorités centrafricaines au niveau central et les activités conduites dans les régions. A l'issue de la Phase I, l'UGP disposera d'une antenne dans chaque région d'intervention, dirigée par un chef de projet. Dans chacune des deux régions d'intervention, un dispositif de pilotage local sera constitué et présidé par le préfet ou le sous-préfet. Ce dispositif associera fortement les autorités traditionnelles et locales, le coordonnateur de projet et le chef de projet, ainsi que les partenaires de mise en œuvre.

Le premier comité de pilotage s'est tenu le 1^{er} juillet, en présence de représentants des ministères de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration du territoire, de la Justice et des Droits de l'Homme, des Affaires sociales et de la Réconciliation nationale, de l'Economie, du Plan et de la Coopération, du fonds « Bêkou », de l'ambassade de France en RCA, d'Expertise France et de ses partenaires techniques. Il a permis de marquer le lancement du projet et de valider la méthodologie pour la Phase I.

Le projet pilote « 3R », d'une durée de 30 mois, est financé à hauteur de 3,7 millions d'euros par le fonds fiduciaire de l'Union européenne pour la République centrafricaine « Bêkou ». Expertise France met en œuvre ce projet en partenariat avec Avocats Sans Frontière Belgique pour l'accès au droit et l'agence française de coopération médias, CFI, pour les médias. Des organisations centrafricaines et des ONG internationales présentes dans les zones d'intervention pourront être également associées.

II. OBJECTIFS DE LA PHASE I

A. OBJECTIF GENERAL

La Phase I du projet pilote « 3R » est une phase de diagnostic sur le terrain. Elle a pour objectif général de constituer un état des lieux des zones ciblées et visitées (Bambari, Bangassou, Berberati et Bria) en lien avec l'objectif du projet.

B. OBJECTIFS SPECIFIQUES

La phase de diagnostic se décompose en trois activités :

1. Activité 1.1 : Cartographie des autorités et des acteurs locaux

Il s'agira de dresser une « carte de la région », outil de planification de développement local permettant d'identifier clairement toutes les parties prenantes existantes. Cet exercice permettra également de réunir toutes les garanties nécessaires en vue de l'inclusion de toutes les parties prenantes dans un contexte particulièrement sensible aux conflits.

2. Activité 1.2 : Identification et renforcement de partenaires locaux de mise en œuvre

Dans chaque région, le projet s'appuiera sur un partenaire local pour la mise en œuvre des activités dans chaque volet du projet. Ce partenaire verra en outre ses capacités renforcées via des formations et de l'équipement. L'appui au partenaire local sera maintenu tout au long du projet, notamment par le biais de « coaching » et d'accompagnement opérationnel.

Cette activité permettra, d'une part, une mise en œuvre efficace du projet et, de l'autre, un renforcement des acteurs locaux capables d'accompagner et de conduire le développement au niveau local. Ces acteurs, renforcés par le biais de ce projet, constitueront un atout en termes de compétences et de ressources humaines dans chaque zone d'intervention.

3. Activité 1.3 : Rédaction d'un plan d'action détaillé

Sur la base des éléments recueillis pour la cartographie de la région (activité 1.1), un plan d'action détaillé sera établi. Celui-ci permettra de constituer un calendrier détaillé de la mise en œuvre des activités des Phases II et III ainsi que d'en définir les échéances et livrables. En outre, des indicateurs quantitatifs et vérifiables seront identifiés afin de pouvoir mesurer l'impact du projet de manière objective. Cet exercice de quantification sera fondé sur les observations de la cartographie (activité 1.1).

Le plan d'action permettra d'affiner les modalités de mise en œuvre des Phases II et III du projet, en prenant en compte les contraintes d'accès, de sécurité et de faisabilité du terrain.

Au terme des deux premières activités, le comité de pilotage du projet se réunira afin de statuer sur le travail accompli durant la Phase I et de valider les deux régions retenues pour les Phases II et III. A l'issue, le plan d'action détaillé sera finalisé et présenté au comité de pilotage qui l'approuvera et décidera de l'enclenchement de la Phase II du projet prévu pour le mois de janvier 2017.

III. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

A. BERBERATI

1. De la nécessité du projet

a) Enjeux de redéploiement de l'Administration

Le niveau de redéploiement des FAE est satisfaisant (nombre de services ouverts, taux de présence du personnel, fonctions ou grades représentés). De plus, la préfecture (échelon de droit commun de représentation et de gestion des intérêts de l'Etat) fait partie des services administratifs qui n'ont pas de bâtiments (ni à réhabiliter, ni en projet).

L'atteinte des objectifs du redéploiement de l'administration pourrait être globalement satisfaisante si les renforcements des capacités (techniques, matérielles, logistiques, etc.) sont formellement adressés dans un court et moyen terme. Ce à quoi la mise en œuvre du projet pilote « 3R » pourrait idéalement contribuer.

b) Enjeux de renforcement de la Cohésion sociale

La problématique de la Cohésion sociale n'entrave pas directement le fonctionnement des services et la restauration de l'autorité de l'Etat. Cependant le renforcement de l'administration comme prévu dans le cadre du projet « 3R » pourrait contribuer au retour organisé et encadré des personnes déplacées Internes et des réfugiés. Ce qui permettra d'adresser efficacement la question de la confiscation et de l'occupation de leurs biens.

c) Relance/Amorce du développement local

Les services déconcentrés compétents pour appuyer ou entreprendre les initiatives dans le cadre du développement local sont présents fonctionnels. Au moins, un projet de développement local a été mis en œuvre dans une zone restreinte de la région. Le projet « 3R » pourrait alors permettre de renforcer les acquis de ce projet et accroître les transferts de compétences aux acteurs.

La libre circulation des personnes est un atout en vue de la mobilisation communautaire pour accroître la participation locale.

2. Synergie des actions en cours ou à venir

Aucun projet ou programme d'envergure nationale n'est en cours dans la zone. Le Projet de Développement Communautaire et d'Appui aux Groupes Vulnérables (PDCAGV) mis en œuvre dans certaines communes de la préfecture, est à son terme. Le projet « 3R » pourrait intervenir dans cette zone qui n'est couverte ni par le Projet d'Appui au

Redéploiement de l'Administration Territoriale et à la Revitalisation Socio-économique (ARAT -RSE), ni par le Programme de Redéploiement de l'Administration Publique (PRAP).

3. Faisabilité (Accessibilité et sécurité)

La région est facilement accessible par la route nationale (RN) n°6 à partir de Bangui ou à partir de la frontière avec le Cameroun. Le contexte sécuritaire est favorable aux interventions de développement.

B. BANGASSOU

1. De la nécessité du projet

a) Enjeux de redéploiement de l'administration

Le niveau de redéploiement des FAE est faible (nombre de services ouverts, taux de présence du personnel, fonctions ou grades représentés). Le financement par le gouvernement de la réhabilitation des sept infrastructures administratives constitue un début de réponse à la faible capacité d'accueil des services. Cette initiative est complétée par la réhabilitation et l'équipement du bâtiment administratif (préfecture, sous-préfecture, Impôts) et le renforcement des capacités des Autorités administratives dans le cadre du Programme de Redéploiement de l'Administration Publique (PRAP). Ce qui atteste que les aspects de redéploiement sont (quand même) adressés ici plus qu'ailleurs.

b) Enjeux de renforcement de la Cohésion sociale

La problématique de la cohésion sociale ne semble pas de nature à mobiliser la mise en œuvre d'un projet de taille. Quelques actions visant à renforcer la cohésion sociale pourraient toutefois être entreprises, comme :

- Organisation de sensibilisation sur les stéréotypes et le phénomène de la rumeur ;
- Renforcement de l'inclusion de toutes les communautés dans le comité de médiation ;
- Appui aux initiatives locales de facilitation de la cohabitation agriculteurs -éleveurs.

c) Relance/Amorce du développement local

Le projet de Développement Communautaire et d'Appui aux Groupes Vulnérables (PDCAGV) a été mis en œuvre (arrêtée à l'élaboration de plan de développement local dans la majorité des cas) dans certaines communes de la région. La mise en œuvre du projet –pilote « 3R » sera comme une occasion d'actualisation de plan de développement local et/ou de réalisation de quelques actions prioritaires. Cependant les acteurs étatiques de cette action ne seront pas opérationnels à court terme.

2. Synergie des actions en cours ou à venir

Le projet pourrait être complémentaire de :

- MINUSCA pour la réhabilitation des infrastructures publiques, des activités de relance économique et de renforcement de cohésion sociale ;
- PRAP réhabilite le bâtiment administratif (préfecture, sous-préfecture, impôts) ;
- Le Projet de Développement Communautaire et d'Appui aux Groupes Vulnérables (PDCAGV) est mis en œuvre dans certaines communes de la préfecture.

3. Faisabilité (Accessibilité et sécurité)

Le territoire reste accessible par la route nationale n°2 en partant de Bambari. La région demeure enclavée même étant riveraine du Mbomou. Le contexte sécuritaire est actuellement assez calme. Les violences sont commises par des hommes armés (groupes armés centrafricains et LRA ougandaise) en zones rurales.

C. BAMBARI

1. De la nécessité du projet

a) Enjeux de redéploiement de l'Administration

Le niveau de redéploiement des FAE est faible. Ce qui contraste avec le nombre (au moins 12 par la MINUSCA et 2 par le PRAP) de bâtiments administratifs réhabilités. La restauration de l'autorité de l'Etat fait face à un obstacle de l'existence d'une administration parallèle (celle des groupes armés). La sédentarisation des FAE (surtout des services financiers dont les bureaux sont fraîchement réhabilités mais vides) est incertaine à court et moyen terme.

b) Enjeux de renforcement de la cohésion sociale

Le défi de la cohésion sociale est bien grand à Bambari (ville divisée), dans une préfecture occupée à plus de 60% par des groupes armés antagonistes et, où les différentes communautés sont méfiantes les unes des autres. Les efforts de la société civile appuyés par des institutions et partenaires internationaux, ne sauraient garantir à court terme un climat social pour permettre la mise en œuvre de tous les volets du projet «3R » ou d'un quelconque projet de développement. A ce stade, les principaux enjeux de la cohésion sociale concernent le retour des personnes déplacées et des réfugiés.

c) Relance/Amorce du développement local

Les contraintes à la libre circulation des personnes et des biens et la présence dans des sites de déplacés des trois-quarts de la population ne peuvent favoriser la mobilisation communautaire, un des piliers du développement local. Les urgents besoins humanitaires des populations actuellement ne sauraient être adressés dans un cadre de développement local. Initier des actions de développement local dans un court terme serait prématuré.

2. Synergie des actions en cours ou à venir

Des initiatives sont en cours pour compléter ce qui existe déjà par :

- La MINUSCA pour la réhabilitation des infrastructures publiques, des activités de relance économiques et de renforcement de cohésion sociale ;
- PRAP réhabilite la préfecture et la sous-préfecture ;

Et de plusieurs autres activités des organisations humanitaires.

La préfecture de la OUAKA avait été ciblée pour la mise en œuvre du PDD mais en raison de contraintes conjoncturelles, les activités ont été reportées dans la préfecture de la KEMO. Ces mêmes contraintes conjoncturelles subsistent encore aujourd'hui.

3. Faisabilité (Accessibilité et sécurité)

Le territoire est un "carrefour" accessible par les Routes Nationales n° 5 et n°2 et des routes secondaires. Toutes les voies sont dégradées, difficilement praticables et ne sont pas sécurisées.

La région reste marquée par des images de villages et quartiers vidés de ses habitants et par la présence de groupes armés. Bambari présente un visage de ville divisée entre factions rivales d'hommes en armes dans les rues. Il règne un calme précaire en ville et les violences sont récurrentes en zones rurales.

D. BRIA

1. Nécessité du projet

a) Enjeux de redéploiement de l'administration

Le niveau de redéploiement des FAE reste faible (nombre services ouverts, taux de présence du personnel, fonctions ou grades représentées). La restauration de l'autorité de l'Etat demeure encore un défi majeur dans la région. Le renforcement des infrastructures (bureaux, logements), des effectifs et des capacités des FAE contribuerait à relever ce défi et à rétablir durablement la confiance entre l'Etat et des populations

locales qui se sentent « délaissées par une administration lointaine ». L'achèvement de nombreux bâtiments des chantiers des sites (Compagnie territoriale de Gendarmerie, centre carcéral) augmenterait opportunément la capacité d'accueil des infrastructures publiques.

b) Enjeux de renforcement de la cohésion sociale

La mobilisation de la société civile locale en faveur de la cohésion sociale a favorisé la mise en contact des groupes armés antagonistes. La cohésion sociale peut-être renforcée pour le rétablissement de la confiance entre l'Etat et la population. L'Etat doit affirmer sa présence par des actions concrètes entreprises en son nom. Le projet « 3R » figure au titre de ses actions

c) Relance/Amorce du développement local

Les défis de développement sont réels. Aucun projet type « développement local » n'a été mis en œuvre dans la région. Le projet « 3R » est une opportunité d'amorcer le développement local (qui est la solidarité créatrice de nouvelles relations sociales entre l'Etat, les acteurs socioéconomiques et les Communautés locales et de la volonté à valoriser les richesses locales en faveur du développement économique, social et culturel visant l'amélioration des conditions de vie.

2. Synergie des actions en cours ou à venir

Le projet pourrait être complémentaire de :

- ARAT-RSE pour la construction / réhabilitation des infrastructures administratives et des activités de relance économiques ;
- MINUSCA pour la réhabilitation des infrastructures publiques, des activités de relance économiques et de renforcement de cohésion sociale ;
- FAO pour les activités d'appui à l'agropastorale.

3. Faisabilité (Accessibilité et sécurité)

La région est accessible par la RN n°5 et d'autres voies secondaires, toutes difficilement praticables. Le contexte sécuritaire reste calme mais volatile en ville. Les violences sont commises par des hommes armés (groupes armés centrafricains et LRA ougandaise) en zones rurales.

E. CLASSEMENT RECOMMANDE

Une analyse combinée des critères de choix permet de classer les villes dans l'ordre suivant :

Premier choix (ville retenue) : Berberati (Ouest)

Deuxième choix (ville retenue) : Bria (Est)

Troisième choix : Bangassou (Sud - Est)

Quatrième choix : Bambari (Centre)



Projet pilote de Redéploiement des services déconcentrés, de Renforcement de la cohésion sociale et de Relèvement précoce en République centrafricaine (Projet « 3R »)

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de l'agence française d'expertise technique internationale, Expertise France, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

Géré par :



Agence française
d'expertise technique internationale

Financé par :



Fonds fiduciaire de l'Union européenne
pour la République centrafricaine

En partenariat avec :



Avocats sans frontières (Belgique)



Agence française de coopération médias

Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne



Novembre 2016